COMMUNIQUÉ - 17 / 10 / 2024

Communiqué du CHFQ suite au rapport de la Chambre régionale des Comptes

Les membres du conseil de surveillance du CH François Quesnay (CHFQ), présidé par Raphaël COGNET, maire de Mantes-la-Jolie, ont pris connaissance du dernier rapport de la Chambre régionale des Comptes (CRC) sur la gestion au cours des exercices 2018 à 2023. La CRC y note que le CHFQ a globalement pris en compte les remarques du précédent rapport (2015-2018) et formule 4 recommandations de régularité et 4 recommandations sur la performance de gestion (*).

La direction générale souhaite rappeler que de nombreux chantiers sont en effet ouverts depuis 2023 pour consolider les fondamentaux de gestion et restaurer des marges de manœuvre pour améliorer le fonctionnement quotidien de l'établissement. La situation financière reste en effet difficile et fait l'objet d'un suivi particulier de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS IDF) depuis novembre 2023, afin d'analyser les causes profondes à l'origine de la situation économique déficitaire structurelle, avec l'appui méthodologique de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP).

Plusieurs facteurs ont été explorés tant par l'ANAP que par la CRC : contexte du territoire largement marqué par la désertification médicale et une population plus fragile que la moyenne nationale ; état de l'offre de soins, fonctionnement des services supports et circuits de facturation. Les préconisations de l'ANAP feront l'objet d'échanges avec l'ARS IDF, commanditaire de son étude. Elles seront présentées aux membres du Directoire de l'hôpital et seront ensuite intégrées au plan d'actions présenté aux instances internes d'ici décembre 2024.

Présent pour la pose de la 1ère pierre du futur bâtiment des urgences adultes le 3 octobre dernier, largement financé dans le cadre du plan d'investissement du Ségur de la santé, Denis ROBIN, directeur général de l'ARS IDF, a rappelé à cette occasion le fort soutien de l'Agence à l'hôpital de Mantes qui s'inscrit totalement dans son territoire pour répondre aux besoins de santé de la population.

** Rappelons que la CRC est une juridiction financière de l'Etat qui audite à intervalle régulier l'ensemble des établissements publics. Sur les 4 recommandations de régularité, l'établissement a déjà répondu et engagé les mesures correctrices, notamment sur le pilotage et le suivi des activités de son EHPAD Le Chemin de la rose. Sur les recommandations de performance, la direction générale précise qu'elles rejoignent les conclusions de l'étude globale à 360° sollicitée par l'ARS IDF et menée en 2024 par l'ANAP ; elle fait suite à une première analyse dite « Temps 0 », déjà réalisée par l'ANAP et demandée à l'ARS par la nouvelle directrice générale à son arrivée en septembre 2022.*

Contact presse *- Hélène VIDALIS Tél. 07 86 29 06 86*